

GENERALE DE SANTE PARTENAIRE DU 2^{ème} COLLOQUE JURIS SANTE

« L'IMPACT D'UN CANCER SUR LE PARCOURS DE VIE DES MALADES ET LEURS PROCHES AIDANTS »

Le jeudi 11 juin 2015 de 17h00 à 21h00

(Espace Tête d'Or – 103 boulevard de la Bataille de Stalingrad – 69100 Villeurbanne)

Le 2^{ème} colloque Juris Santé se tiendra le 11 juin prochain à Villeurbanne autour du thème : « *L'impact d'un cancer sur le parcours de vie des malades et leurs proches aidants* » - Focus sur les *inégalités*. Générale de Santé, très engagé dans la lutte contre le cancer soutient fortement cette initiative.

Avec la création, en 2012, des Instituts de Cancérologie, Générale de Santé a inauguré une nouvelle organisation centrée sur le patient et leurs proches, pour améliorer la prise en charge, faciliter l'accès aux professionnels des soins, renforcer la coordination entre eux, et les liens avec les professionnels de la ville. Le développement d'actions innovantes d'accompagnement des patients et de leurs proches fait donc naturellement partie intégrante de ce nouveau dispositif.

JURIS SANTE, UN ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE POUR LES PATIENTS DES INSTITUTS DE CANCEROLOGIE GENERALE DE SANTE

A l'annonce du cancer viennent parfois s'ajouter des difficultés administratives ou juridiques pour les patients : ouverture des droits, prêt bancaire, contrat de prévoyance, maintien dans l'emploi, absence de revenus pour les entrepreneurs, directives anticipées ... **Générale de Santé a voulu accompagner les patients qui subissent cette « double peine ».**

Tous les Instituts de Cancérologie du Groupe ont signé un accord de mécénat avec Juris Santé, pour un accompagnement juridique et administratif des patients fragilisés par le cancer et leurs proches.

Les professionnels de l'équipe de Juris Santé sont accessibles gratuitement par téléphone et mail du lundi au vendredi de 9H à 18H (sauf jour férié).

Quelques exemples de problématiques traitées par Juris Santé

- Sécurité sociale : indemnités journalières, pension d'invalidité, mi-temps thérapeutique, refus de prise en charge
- Travail : licenciement, inaptitude, maintien du poste de travail ou poste équivalent, temps partiel thérapeutique, réorientation,...
- Reconnaissance de handicap
- Explication et mise en œuvre des garanties assurantielles ou contrats de prévoyance
- Succession, directives anticipées

LA LUTTE CONTRE LE CANCER : UN ENGAGEMENT DE LONGUE DATE DU GROUPE GENERALE DE SANTE

Depuis son 1^{er} Plan Cancer en 2006, Générale de Santé s'est engagé résolument dans la lutte contre le cancer : le Groupe en a fait une priorité en mobilisant 18 équipes médicales et paramédicales sur l'ensemble du territoire national.

Avec la mise en place, en 2012, de son deuxième plan Cancer et la création des 9 Instituts de Cancérologie, le groupe Générale de Santé a réaffirmé cet engagement majeur.

Les traitements du cancer sont en constante évolution : la chimiothérapie orale, l'accès aux molécules innovantes et le développement de la médecine personnalisée, ou encore les nouvelles techniques de radiothérapie, vont bouleverser les techniques médicales.

Les progrès thérapeutiques considérables tendent à faire évoluer le cancer vers la maladie chronique. Sa prise en charge et le vieillissement de la population demandent, par ailleurs, une adaptation des pratiques actuelles.

Dans ce contexte, il s'agit pour Générale de Santé de faire de ses Instituts de cancérologie des « laboratoires » pour anticiper les prises en charge de demain :

Il s'agit de :

- ✓ **Renforcer la coordination des acteurs de soins.**
- ✓ **Développer la chirurgie ambulatoire.**
- ✓ **Développer la médecine personnalisée.**
- ✓ **Développer les soins palliatifs.**
- ✓ **Développer la recherche l'innovation et l'enseignement/la formation**

LE GROUPE GENERALE DE SANTE : la cancérologie en 2014

- Générale de Santé est le 1^{er} acteur national du secteur privé en cancérologie avec 5 Instituts de Cancérologie (Paris intra-muros, Paris Sud, Lille, Lyon Marseille, Arras), 3 Instituts du Sein (Valence, Le Havre et Lambres-Lez-Douai) et 13 hôpitaux de référence en cancérologie en France
- 22 089 patients pris en charge en chirurgie du cancer en 2014 au sein des établissements Générale de Santé
- 84 685 séances de chimiothérapie réalisées en 2014 dans les 21 services spécialisés de Générale de Santé
- 105 069 séances de radiothérapie effectuées dans les 10 centres du Groupe en 2013
- 97,5% des actes de chimiothérapie et de radiothérapie sont réalisés en secteur 1.
- Environ 200 autorisations « traitement du cancer »

LE CANCER EN CHIFFRES (source INCa)

1^{ère} cause de mortalité en France depuis 2010

355 000 nouveaux cas estimés en 2012 touchant 200 000 hommes et 155 000 femmes

4 cancers représentent plus de 50% des cancers : sein, prostate, poumon et colon

A propos de Générale de Santé

Premier Groupe privé de soins et services à la santé, Générale de Santé compte 23 000 salariés dont 8 000 infirmier(e)s et 4 200 aides soignant(e)s dans 106 cliniques et hôpitaux privés. Avec plus de 5 000 praticiens, elle représente la première communauté libérale de France. Acteur majeur de l'hospitalisation, Générale de Santé couvre l'ensemble de la chaîne de soins : médecine-chirurgie-obstétrique, cancérologie, soins de suite et de réadaptation, santé mentale et hospitalisation à domicile. Générale de Santé développe une offre de soins originale associant qualité et sécurité de la prise en charge, efficacité de l'organisation et qualité humaine. Le Groupe propose une prise en charge globale avec un accompagnement personnalisé, avant, pendant et après l'hospitalisation, qui prend en compte toutes les dimensions du patient ; il participe aux missions de service public de santé et au maillage sanitaire du territoire. En savoir plus : www.generale-de-sante.fr

Contact presse:

Marie ROUX de LUZE – Service de Presse Groupe Générale de Santé
Tél. : 01.53.23.14.16 – P. : 06.08.50.91.49 - m.rouxdeluze@gsante.fr